

Nous vous remercions d'avoir choisi la Banque HSBC Canada.

À propos de cette déclaration

Cette Déclaration de renseignements vous donne des renseignements sur nos frais de gestion. Ces renseignements s'ajoutent à la «Convention relative aux services bancaires aux particuliers». Vous trouverez en tout temps une version à jour de ces renseignements en ligne au www.hsbc.ca/fraisdegestion.

Si nous ajoutons de nouveaux frais ou si nous les augmentons, nous vous en informerons. Nous vous aviserons en respectant au moins un des délais suivants : 30 jours civils (pour les comptes avec relevés) ou 60 jours civils (pour les comptes avec livret) avant l'entrée en vigueur des changements :

- par courrier électronique ou d'autres communications électroniques;
- en ligne sur le site www.hsbc.ca;
- par courrier ordinaire;
- sur votre relevé bancaire ou dans un document joint à votre relevé;
- sur des affiches apposées dans nos succursales et à nos guichets automatiques au Canada.

Dollar canadien et autres devises figurant dans cette déclaration

Nous utilisons le dollar canadien dans cette déclaration, à moins d'indication contraire. Dans les comptes détenus dans les devises autres que le dollar canadien, nous débitons les frais mensuels et les frais d'opération dans la devise du compte. Si des frais ne figurent pas dans la devise, nous débitons un montant correspondant aux frais en dollars canadiens convertis à notre taux à la date de débit des frais.

En ce qui concerne les opérations de change, nous pourrions obtenir un revenu de la différence obtenue entre les taux acheteur et vendeur.

Table des matières

1. HSBC Premier	1
Critères d'admissibilité au service HSBC Premier, les avantages et les services qui en font partie, renseignements sur le compte-chèques HSBC Premier (en dollars CA ou US), incluant les frais mensuels et les tarifs privilégiés pour les autres services (comme les transferts télégraphiques).	
2. HSBC Advance	4
Compte-chèques HSBC Advance, les frais mensuels, autres avantages et services, et les frais applicables à d'autres opérations (comme les transferts télégraphiques).	
3. Autres comptes bancaires de particuliers (comptes-chèques, comptes d'épargne et comptes enregistrés)	7
Frais mensuels, frais pour les relevés papier, frais d'opération et frais pour les services facultatifs pour les comptes <u>autres que</u> les comptes-chèques HSBC Premier et HSBC Advance.	
Compte-chèques Performance avec opérations illimitées (dollar CA, dollar US)	7
Compte-chèques Performance avec opérations limitées (dollar CA, dollar US)	8
Compte d'épargne à intérêt élevé – dollar CA (\$CA)	8
Compte d'épargne à intérêt élevé en devise (USD/GBP/EUR)	9
Compte d'épargne en devise (HKD/RMB)	9
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) – Compte d'épargne à intérêt élevé	9
Autres comptes d'épargne libre d'impôt (CELI)	10
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	10
Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)	10
4. Frais supplémentaires	11
Tarifs standards pour les services qui s'ajoutent aux frais du compte ainsi que les frais exigés des personnes qui ne sont pas des clients de la HSBC. Frais pour les opérations effectuées par l'entremise de <i>HSBC.net</i> .	
5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus	14
Frais mensuels, frais d'opération et frais pour les services facultatifs relatifs aux comptes que nous gérons encore, mais que nous ne vendons plus.	
6. Notre politique sur la retenue de fonds	18
Façon dont nous déterminons si une retenue sera appliquée sur votre dépôt et durée de la retenue en fonction de la façon dont vous avez effectué votre dépôt.	
7. Nous joindre	19
Façon dont vous pouvez nous joindre et où vous pouvez trouver toute l'information nécessaire pour nous faire part de vos commentaires ou déposer une plainte.	

1. HSBC Premier

En tant que client HSBC Premier, vous devez avoir un compte-chèques HSBC Premier. Ce résumé explique les frais et certains avantages clés de HSBC Premier.		
Compréhension des critères d'admissibilité à HSBC Premier	Critères d'admissibilité	<p>Pour être admissible, vous devez respecter au moins l'un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir un solde de la relation globale d'au moins 100 000 \$CA; ou • avoir un montant total en prêts hypothécaires d'au moins 500 000 \$CA; ou • faire un dépôt de revenu total mensuel de 6 500 \$CA ou plus ET confirmer que vous possédez 100 000 \$ ou plus en dépôts ou placements au Canada; ou • être admissible à HSBC Premier dans un autre pays.
	Solde de la relation globale	<p>Nous appelons la somme de tous les soldes positifs que vous détenez auprès de la HSBC le «solde de la relation globale». Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le solde moyen des dépôts dans vos comptes-chèques et vos comptes d'épargne personnels détenus auprès de la HSBC, incluant les comptes conjoints, les certificats de placement garanti (CPG), les dépôts à terme et les régimes enregistrés (incluant les comptes d'épargne libre d'impôt) pour le cycle mensuel; • la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.¹ le dernier jour du mois; • la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de InvestDirect HSBC² le dernier jour du mois; • la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc.³ le dernier jour du mois; et • la valeur marchande de vos placements personnels dans les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) de la Banque HSBC Canada le dernier jour du mois. <p>Le solde de la relation globale ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les fonds dans les comptes que nous n'avons pas pu établir comme faisant partie de votre relation bancaire personnelle; • les comptes individuels détenus par d'autres personnes avec lesquelles vous pourriez détenir des comptes conjoints; et • les soldes des prêts personnels, des marges de crédit, des protections en cas de découvert, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit.
	Montant total des prêts hypothécaires	Nous appelons le montant initial que vous devez à la HSBC sur les prêts hypothécaires résidentiels personnels le «montant total des prêts hypothécaires». Vous êtes admissible à HSBC Premier si votre montant total des prêts hypothécaires auprès de la HSBC est d'au moins 500 000 \$CA, et vous y demeurez admissible jusqu'à la fermeture de votre compte de prêt hypothécaire.
	Dépôt de revenu total mensuel	<p>Nous appelons le montant de revenu que vous déposez dans vos comptes de la HSBC chaque mois civil le «dépôt de revenu total mensuel». Vous demeurez admissible à HSBC Premier si vous continuez à déposer ce montant dans vos comptes de la HSBC. Nous pourrions vous demander une preuve des revenus.</p> <p>Pour respecter le critère du dépôt de revenu total mensuel, vous devez démontrer que vous possédez 100 000 \$ ou plus en dépôts ou placements sous gestion au Canada. Cela est confirmé lorsque vous devenez un client HSBC Premier (nouveau client de la HSBC ou client actuel qui passe à HSBC Premier).</p>
	Période de grâce	Vous avez six mois à compter de la date à laquelle vous devenez un client HSBC Premier (nouveau ou déjà client à la HSBC) pour respecter au moins un des critères d'admissibilité énoncés ci-dessus. Durant cette période, les frais mensuels ne sont pas débités. Cela ne s'applique pas si vous profitez déjà d'une période de grâce; cette dernière continuera de s'appliquer jusqu'à sa date d'expiration initiale. La période de grâce peut être plus longue que six mois si vous êtes admissible à des offres spéciales spécifiquement liées à cette période.
	Frais mensuels (prélevés si les critères d'admissibilité ne sont pas respectés)	<p>Nous pouvons débiter ces frais de votre compte-chèques HSBC Premier si vous ne respectez plus un des critères d'admissibilité.</p> <p>Nous ne débitons pas ces frais pendant la période de grâce.</p>
Gestionnaire de relations bancaires HSBC Premier	Un gestionnaire de relations bancaires HSBC Premier répond à vos besoins bancaires courants pour vous aider à gérer et à augmenter votre patrimoine.	Aucuns frais

Caractéristiques HSBC Premier	Avantages pour le détenteur de compte conjoint	Vous avez la possibilité de faire profiter votre époux ou conjoint de vos avantages HSBC Premier en ouvrant un compte conjoint HSBC Premier avec cette personne. Si votre époux ou conjoint souhaite détenir son propre compte-chèques HSBC Premier, il doit lui-même répondre aux critères d'admissibilité.		
	Comptes pour les membres de la famille âgés de moins de 26 ans	Vous avez la possibilité d'ouvrir un compte d'épargne à intérêt élevé en dollars canadiens détenu conjointement avec votre enfant ou personne à charge. Les frais d'opération pour ce compte seront annulés jusqu'à ce que votre enfant ou personne à charge atteigne l'âge de 26 ans.	Aucuns frais d'opération; les autres frais s'appliquent (voir <i>Compte d'épargne à intérêt élevé – dollar CA</i> pour obtenir des renseignements sur ces frais)	
	Services offerts aux tarifs privilégiés de HSBC Premier : (Les frais habituels s'appliquent aux services qui ne figurent pas dans cette section.)			
	<u>Services internationaux</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Retraits d'urgence (aussi appelés «encaissements») • Ouverture d'un compte à l'étranger 	Aucuns frais Aucuns frais	
	Traites bancaires	Aucuns frais (Les frais habituels peuvent s'appliquer si la traite est émise à partir d'un compte conjoint autre que HSBC Premier.)		
	Oppositions à des paiements liés à des chèques et des débits préautorisés dans le compte-chèques HSBC Premier		Aucuns frais	
<u>Coffres</u> ¹⁴	<ul style="list-style-type: none"> • Grandeur A – 1,5 po x 5 po • Grandeur B – 2,5 po x 5 po ou 3,25 po x 5 po • Grandeur C – 2,5 po x 10 po ou 5 po x 5 po • Grandeur D – 5 po x 10,4 po • Grandeur E – 10 po x 10,4 po • Grandeur F – 10 po x 16 po <p>* Dans le cas d'un nouveau coffre, les frais annuels sont calculés au prorata pour le reste de la première année civile. Les années suivantes, les frais annuels de licence d'utilisation seront débités le 22 janvier de chaque année. Votre coffre doit être lié à votre compte-chèques HSBC Premier pour que vous puissiez profiter des tarifs de HSBC Premier.</p>	Frais annuels de licence d'utilisation* 37,50 \$ 48,75 \$ 93,75 \$ 168,75 \$ 225,00 \$ 337,50 \$		

	<p><u>Transferts télégraphiques et services liés</u> Transferts télégraphiques sortants</p> <p>À partir d'une succursale de la HSBC au Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent • De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent • Plus de 30 000 \$CA ou l'équivalent <p>Par l'entremise des services bancaires en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent • De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent • Plus de 30 000 \$ jusqu'à 150 000 \$CA ou l'équivalent • Plus de 150 000 \$CA ou l'équivalent <p>Lorsque vous envoyez des transferts télégraphiques, les autres banques qui traitent ou reçoivent les fonds pourraient aussi exiger des frais, incluant des frais de change, même si le transfert est refusé ou retourné.</p> <p>Transferts entre les comptes de la HSBC appartenant au même client effectués avec les services Accès international et Transferts internationaux de la HSBC (jusqu'à 100 000 \$)</p>	<p>Devise du compte</p> <p>45 \$ par transfert</p> <p>45 \$ par transfert</p> <p>75 \$ par transfert</p> <p>20 \$ par transfert</p> <p>20 \$ par transfert</p> <p>40 \$ par transfert</p> <p>Non offert en ligne, rendez-vous dans une succursale de la HSBC</p> <p>Aucuns frais</p>	<p>Autre devise*</p> <p>* Le taux de change de la HSBC s'applique.</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p>	
HSBC Premier – Services relatifs aux comptes⁴	Frais d'opération dans le compte⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Compte-chèques HSBC Premier (dollar CA, dollar US)	Nombre illimité de retraits et de débits ¹⁵	Aucuns frais	Frais de carte de débit ^α pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> • Aux guichets automatiques au Canada • À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Chèques HSBC Premier personnalisés Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés en ligne ou papier Relevés en ligne ou papier	Aucuns frais de la Banque HSBC Canada ⁶ ; nombre illimité de rabais ^α (2,00 \$ par opération) sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques Aucuns frais de la Banque HSBC Canada ⁷ Aucuns frais Aucuns frais Aucuns frais Aucuns frais

2. HSBC Advance

En tant que client HSBC Advance, vous devez avoir un compte-chèques HSBC Advance. Ce résumé explique les frais et certains avantages clés de HSBC Advance.			
Compréhension de HSBC Advance	Conditions d'annulation des frais mensuels	<p>Pour que les frais annuels soient annulés, vous devez respecter au moins l'une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> avoir un solde de la relation globale de 5 000 \$CA ou plus; ou avoir un montant total en prêts hypothécaires de 150 000 \$CA ou plus. 	
	Solde de la relation globale	<p>Nous appelons la somme de tous les soldes positifs que vous détenez auprès de la HSBC le «solde de la relation globale». Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> le solde moyen des dépôts dans vos comptes-chèques et vos comptes d'épargne personnels détenus auprès de la HSBC, incluant les comptes conjoints, les certificats de placement garanti (CPG), les dépôts à terme et les régimes enregistrés (incluant les comptes d'épargne libre d'impôt) pour le cycle mensuel; la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.¹ le dernier jour du mois; la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de InvestDirect HSBC² le dernier jour du mois; la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc.³ le dernier jour du mois; et la valeur marchande de vos placements personnels dans les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) de la Banque HSBC Canada le dernier jour du mois. <p>Le solde de la relation globale ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> les fonds dans les comptes que nous n'avons pas pu établir comme faisant partie de votre relation bancaire personnelle; les comptes individuels détenus par d'autres personnes avec lesquelles vous pourriez détenir des comptes conjoints; et les soldes des prêts personnels, des marges de crédit, des protections en cas de découvert, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit. 	
	Montant total des prêts hypothécaires	Vous détenez un prêt hypothécaire personnel à la Banque HSBC Canada dont le montant initial était d'au moins 150 000 \$CA. Vous continuerez à profiter de l'annulation des frais tant que votre prêt hypothécaire demeurera à la HSBC.	
	Période de grâce	Vous avez six mois à compter de la date à laquelle vous devenez un client HSBC Advance (nouveau ou déjà client à la HSBC) pour respecter au moins une des conditions d'annulation des frais mensuels énoncées ci-dessus. Durant cette période, nous ne débitons pas les frais mensuels. Cela ne s'applique pas si vous profitez déjà d'une période de grâce; cette dernière continuera de s'appliquer jusqu'à sa date d'expiration initiale. La période de grâce peut être plus longue que six mois si vous êtes admissible à des offres spéciales spécifiquement liées à cette période.	
Frais mensuels	Frais mensuels	<p>Nous débitons ces frais de votre compte-chèques HSBC Advance si vous ne respectez plus une des conditions d'annulation des frais mensuels.</p> <p>Nous ne débitons pas ces frais pendant la période de grâce.</p>	25,00 \$ par mois
Caractéristiques HSBC Advance	Avantages pour le détenteur de compte conjoint	Vous avez la possibilité de faire profiter votre époux ou conjoint de vos avantages HSBC Advance en ouvrant un compte conjoint HSBC Advance avec cette personne. Si votre époux ou conjoint souhaite détenir son propre compte-chèques HSBC Advance, il doit lui-même répondre aux critères d'admissibilité à HSBC Advance.	
	Services offerts aux tarifs privilégiés de HSBC Advance : (Les frais habituels s'appliquent aux services qui ne figurent pas dans cette section.)		

Caractéristiques HSBC Advance (suite)	<p><u>Services internationaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Retraits d'urgence (aussi appelés « encaissements ») • Ouverture d'un compte à l'étranger 	<p>Aucuns frais 100,00 \$</p>	
	<p><u>Coffres¹⁴</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grandeur A – 1,5 po x 5 po • Grandeur B – 2,5 po x 5 po ou 3,25 po x 5 po • Grandeur C – 2,5 po x 10 po or 5 po x 5 po • Grandeur D – 5 po x 10,4 po • Grandeur E – 10 po x 10,4 po • Grandeur F – 10 po x 16 po <p><i>* Dans le cas d'un nouveau coffre, les frais annuels sont calculés au prorata pour le reste de la première année civile. Les années suivantes, les frais annuels de licence d'utilisation seront débités le 22 janvier de chaque année. Votre coffre doit être lié à votre compte-chèques HSBC Advance pour que vous puissiez profiter des tarifs de HSBC Advance.</i></p>	<p>* Frais annuels de licence d'utilisation</p> <p>45,00 \$ 58,50 \$ 112,50 \$ 202,50 \$ 270,00 \$ 405,00 \$</p>	
	<p><u>Transferts télégraphiques et services liés</u></p> <p>Transferts télégraphiques sortants</p> <p>À partir d'une succursale de la HSBC au Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent • De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent • Plus de 30 000 \$CA ou l'équivalent <p>Par l'entremise des services bancaires en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent • De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent • Plus de 30 000 \$ jusqu'à 150 000 \$CA ou l'équivalent • Plus de 150 000 \$CA ou l'équivalent <p>Lorsque vous envoyez des transferts télégraphiques, les autres banques qui traitent ou reçoivent les fonds pourraient aussi exiger des frais, incluant des frais de change, même si le transfert est refusé ou retourné.</p> <p>Transferts entre les comptes de la HSBC appartenant au même client effectués avec les services Accès international et Transferts internationaux de la HSBC (jusqu'à 100 000 \$)</p>	<p>Devise du compte</p> <p>50 \$ par transfert</p> <p>50 \$ par transfert 80 \$ par transfert</p> <p>35 \$ par transfert</p> <p>35 \$ par transfert 45 \$ par transfert</p> <p>Non offert en ligne, rendez-vous dans une succursale de la HSBC</p>	<p>Autre devise*</p> <p>* Le taux de change de la HSBC s'applique.</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p>

Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers – Déclaration de renseignements

Date d'entrée en vigueur : 18 mai 2019

HSBC Advance – Services relatifs aux comptes ⁴	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Compte-chèques HSBC Advance (dollar CA)	Nombre illimité de retraits et de débits ¹⁵	Aucuns frais	Frais de carte de débit ^β pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> • Aux guichets automatiques au Canada • À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Chèques HSBC Advance personnalisés Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés en ligne ou papier Relevés en ligne ou papier β Les frais de carte de débit et les rabais indiqués dans cette section s'appliquent seulement aux retraits effectués dans les comptes-chèques HSBC Advance. Votre compte-chèques HSBC Advance doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.	Aucuns frais de la Banque HSBC Canada ⁶ ; cinq rabais ^β (2,00 \$ par opération) sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques 5,00 \$ ⁷ Aucuns frais Aucuns frais 2,50 \$ par mois Aucuns frais

3. Autres comptes bancaires de particuliers

Les comptes de cette section ne font pas partie des ensemble HSBC Premier ou HSBC Advance et des frais peuvent s'appliquer.

Frais pour les relevés papier

Des frais mensuels pour les relevés papier sont exigés pour certains comptes, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Dans les cas suivants, aucuns frais pour les relevés papier ne seront débités même si des frais apparaissent dans le tableau :

1. vous êtes un client HSBC Premier HSBC Advance;
2. votre relevé papier contient des renseignements sur une protection en cas de découvert ou sur une marge de crédit;
3. vous êtes âgé de 19 ans et moins ou de 60 ans et plus, ou vous avez droit à un rabais pour étudiants ou pour aînés; ou
4. votre relevé papier concerne un compte-chèques Performance avec opérations limitées, un compte Performance (option frais d'activité) ou un compte Performance (auparavant Performance Extra).

Si les frais pour les relevés papier s'appliquent, un montant maximal de 2,00 \$ sera débité par relevé, peu importe le nombre de comptes inclus sur le même relevé.

Les frais pour le service facultatif de retour des images de chèques jointes au relevé s'ajoutent aux frais pour les relevés papier.

Vous avez l'option de recevoir gratuitement des relevés et des images de chèques par l'entremise des services bancaires en ligne. Inscrivez-vous au hsbc.ca et sélectionnez l'option de relevés en ligne.

Comptes-chèques ⁴	Frais mensuels	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Compte-chèques Performance avec opérations illimitées (dollar CA, dollar US) avec rabais pour étudiants* (dollar CA seulement) avec rabais pour aînés** (dollar CA seulement)	14,95 \$ par compte 4,00 \$ par compte Aucuns frais	Nombre illimité de retraits et de débits ¹⁵	Aucuns frais	Frais de carte de débit [†] pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> • Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) • À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés papier ou en ligne Chèques personnalisés de la HSBC Relevés en ligne Relevés papier	1,50 \$ ⁶ 5,00 \$ ⁷ Aucuns frais 2,50 \$ par mois Aucuns frais ⁹ Aucuns frais 2,00 \$ par relevé, par mois (aucuns frais pour les comptes avec rabais pour étudiants et pour aînés, et pour les ensembles en \$US)

* Le rabais pour étudiants est offert aux clients âgés de 18 ans et plus présentant une preuve d'inscription à un programme d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein. Le rabais entre en vigueur à compter de la date à laquelle nous confirmons l'inscription du client, jusqu'à la date d'obtention du diplôme que le client a mentionné. Il faut nous aviser si la date d'obtention du diplôme change pour assurer le maintien de votre rabais. Des frais supplémentaires payés avant la confirmation de l'inscription pourraient ne pas être remboursés.

** Le rabais pour les aînés est offert aux clients âgés de 60 ans et plus. Veuillez nous aviser lorsque vous atteignez l'âge de 60 ans. Vous pourrez profiter du rabais pour aînés seulement après nous avoir informés que vous êtes âgé d'au moins 60 ans et nous avoir remis une preuve d'âge. Des frais payés avant la confirmation de l'âge pourraient ne pas être remboursés.

[†] Les frais liés à la carte de débit diffèrent d'un type de compte à l'autre. Les rabais sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques sont offerts seulement lorsque vous faites un retrait au guichet automatique à partir d'un compte-chèques HSBC Premier, d'un compte-chèques HSBC Advance ou d'un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert). Le compte doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.

Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers – Déclaration de renseignements

Date d'entrée en vigueur : 18 mai 2019

Comptes-chèques ⁴	Frais mensuels	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Compte-chèques Performance avec opérations limitées (dollar CA, dollar US) avec rabais pour étudiants* avec rabais pour les jeunes† avec rabais pour aînés** avec rabais pour les bénéficiaires d'un REEI‡	4,00 \$ par compte	14 opérations (retraits et débits ¹⁵) par cycle de relevé mensuel	Aucuns frais	Frais de carte de débit ^γ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés Chèques personnalisés de la HSBC Relevés en ligne ou papier	1,50 \$ ⁶
	Aucuns frais	Chaque opération supplémentaire (retrait ou débit ¹⁵) qui dépasse le nombre d'opérations sans frais permis	1,00 \$		5,00 \$ ⁷
	Aucuns frais				Aucuns frais
	Aucuns frais				2,50 \$ par mois
	Aucuns frais				Frais variables ⁹ Aucuns frais
Comptes d'épargne ⁸	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits			Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Compte d'épargne à intérêt élevé – dollar CA (\$CA)	3 opérations (retraits et débits ¹⁵) par cycle de relevé mensuel		Aucuns frais	Frais de carte de débit ^γ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Relevés en ligne Relevés papier	1,50 \$ ⁶
	Chaque opération supplémentaire (retrait ou débit ¹⁵) qui dépasse le nombre d'opérations sans frais permis		5,00 \$		5,00 \$ ⁷
	Transferts vers des comptes de dépôt de la HSBC (en dollars CA) détenus par le même client par l'entremise des guichets automatiques, des services bancaires en ligne ou des services bancaires mobiles de la HSBC		Aucuns frais		Aucuns frais
	Remarque aux clients HSBC Premier : Pour un compte d'épargne à taux élevé détenu conjointement par un parent/tuteur client de HSBC Premier et un enfant, les frais d'opération seront annulés jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 26 ans. Les frais supplémentaires et les frais pour les services facultatifs relatifs aux comptes s'appliquent (voir la colonne de droite).			2,00 \$ par relevé, par mois	

* Le rabais pour étudiants est offert aux clients âgés de 18 ans et plus présentant une preuve d'inscription à un programme d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein. Le rabais entre en vigueur à compter de la date à laquelle nous confirmons l'inscription du client, jusqu'à la date d'obtention du diplôme que le client a mentionné. Il faut nous aviser si la date d'obtention du diplôme change pour assurer le maintien de votre rabais. Des frais supplémentaires payés avant la confirmation de l'inscription pourraient ne pas être remboursés.

† Le rabais pour les jeunes est offert aux clients âgés de 18 ans et moins. Le compte-chèques Performance avec opérations limitées sera offert à ces clients sans privilège de chèques.

** Le rabais pour les aînés est offert aux clients âgés de 60 ans et plus. Veuillez nous aviser lorsque vous atteignez l'âge de 60 ans. Vous pourrez profiter du rabais pour aînés seulement après nous avoir informés que vous êtes âgé d'au moins 60 ans et nous avoir remis une preuve d'âge. Des frais payés avant la confirmation de l'âge pourraient ne pas être remboursés.

‡ Le rabais pour les bénéficiaires d'un REEI est offert aux clients qui sont bénéficiaires d'un REEI et présentent une preuve d'admissibilité. Des frais supplémentaires payés avant la confirmation de l'admissibilité pourraient ne pas être remboursés.

^γ Les frais liés à la carte de débit diffèrent d'un type de compte à l'autre. Les rabais sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques sont offerts seulement lorsque vous faites un retrait au guichet automatique à partir d'un compte-chèques HSBC Premier, d'un compte-chèques HSBC Advance ou d'un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert). Le compte doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.

<p>Compte d'épargne à intérêt élevé en devise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dollar américain (USD) • Livre sterling (GBP) • Euro (EUR) 	<p>Retraits et débits¹⁵ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comptes en dollars américains • comptes en livres sterling • comptes en euros 	<p>1,00 \$ (USD) 0,60 £ (GBP) 0,75 € (EUR)</p>	<p>Les opérations aux guichets automatiques ou les achats par débit sur le réseau Interac^{MD2} ne sont pas offerts dans les comptes en devises.</p> <p>Nous ne conservons pas de billets dans toutes les devises à toutes les succursales. Nous pourrions imposer un montant minimal pour le dépôt et le retrait de billets en devises. Pour en savoir plus, communiquez avec votre succursale.</p> <p>Les paiements de factures ne sont pas permis.</p> <p>Les transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier ne sont pas permis.</p> <p>Relevés en ligne ou papier – Aucuns frais</p>
<p>Compte d'épargne en devise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dollar de Hong Kong (HKD) • Renminbi 	<p>Retraits et débits¹⁵ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comptes en dollars de Hong Kong • comptes en renminbis 	<p>8,50 \$ (HKD) 6,00 ¥ (CNY)</p>	<p>Les opérations aux guichets automatiques ou les achats par débit sur le réseau Interac^{MD2} ne sont pas offerts dans les comptes en devises.</p> <p>Vous pouvez seulement faire des opérations électroniques dans les comptes en renminbis. Les succursales ne peuvent pas traiter les dépôts ou les retraits en argent, par chèque ou par traite bancaire.</p> <p>Les paiements de factures ne sont pas permis.</p> <p>Les transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier ne sont pas permis.</p> <p>Nous ne conservons pas de dollars de Hong Kong à toutes les succursales. Nous pourrions imposer un montant minimal pour le dépôt et le retrait de dollars de Hong Kong. Pour en savoir plus, communiquez avec votre succursale.</p> <p>Relevés en ligne ou papier – Aucuns frais</p>

⁷ Les frais liés à la carte de débit diffèrent d'un type de compte à l'autre. Les rabais sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques sont offerts seulement lorsque vous faites un retrait au guichet automatique à partir d'un compte-chèques HSBC Premier, d'un compte-chèques HSBC Advance ou d'un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert). Le compte doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.

Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers – Déclaration de renseignements

Date d'entrée en vigueur : 18 mai 2019

Comptes enregistrés ¹⁰	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Compte d'épargne à intérêt élevé – Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	Retraits et débits ¹⁵ Transferts vers des comptes de dépôt de la HSBC (en dollars CA) détenus par le même client par l'entremise des guichets automatiques, des services bancaires en ligne ou des services bancaires mobiles de la HSBC	1,00 \$ Aucuns frais	Transferts (complets ou partiels) vers des comptes CELI détenus auprès d'un autre établissement financier. Frais de carte de débit ⁷ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> • Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) • À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Relevés en ligne Relevés papier	75 \$ 1,50 \$ ⁶ 5,00 \$ ⁷ Aucuns frais 2,00 \$ par relevé, par mois
Autres comptes d'épargne libre d'impôt (CELI)			Transfert (complet ou partiel) vers un autre compte CELI à un autre établissement financier.	75 \$
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts vers un compte détenu auprès de la HSBC • Retraits en argent 	Aucuns frais Aucuns frais	Transfert (complet ou partiel) vers un compte détenu auprès d'un autre établissement financier.	75 \$
Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)				

⁷ Les frais liés à la carte de débit diffèrent d'un type de compte à l'autre. Les rabais sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques sont offerts seulement lorsque vous faites un retrait au guichet automatique à partir d'un compte-chèques HSBC Premier, d'un compte-chèques HSBC Advance ou d'un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert). Le compte doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.

4. Frais supplémentaires

Ces frais s'ajoutent aux frais du compte. Nous pourrions réduire ou annuler certains frais si vous êtes admissible au service HSBC Premier ou remplissez les conditions d'annulation des frais mensuels pour HSBC Advance. Nous indiquons clairement où nous pourrions réduire ou annuler des frais dans cette déclaration. La taxe de vente (provinciale et/ou fédérale) pourrait s'appliquer lorsqu'elle est indiquée.

Services relatifs aux comptes

- Transfert du solde (des comptes non enregistrés) à un autre établissement financier 19,50 \$ par demande
- Compte fermé dans les 90 jours suivant son ouverture 20,00 \$ par compte¹¹
- Confirmation bancaire 50 \$ l'heure¹²
- Image de chèque (en succursale ou services bancaires téléphoniques) 5,00 \$ par copie
- Copie d'un relevé complet ou partiel 5,00 \$ par relevé
- Copie de reçus d'impôt 15,00 \$ par reçu
- Copie de documents d'impôt (excluant les reçus) 30 \$ l'heure plus les taxes¹²
- Lettre de référence 30 \$ l'heure plus les taxes¹²
- Échange de pièces de monnaie ou de billets (par tranche de 100 \$CA seulement) Aucuns frais
- Demandes de transfert de fonds entre vos comptes à la succursale par téléphone, courriel ou télécopieur 4,50 \$
(frais supplémentaires de 2,00 \$ pour une confirmation par la poste)

Traites bancaires

- Traites bancaires 7,50 \$ par effet
- Remplacement (à notre discrétion) 15,00 \$ par effet
Certaines conditions, incluant une garantie, et des frais supplémentaires pourraient s'appliquer.
Communiquez avec votre succursale pour obtenir tous les détails.

Services de chèques et de paiements

- Certification d'un chèque (titulaire de compte) 15,00 \$ par effet
- Chèque non fait dans la devise du compte 20,00 \$ plus les frais de change
- Chèque codé incorrectement 5,00 \$ par effet
- Validation de chèques (à la discrétion de la succursale) 5,00 \$ par effet
- Paiement d'un chèque à partir d'un compte d'épargne 6,00 \$ par effet
- Opposition à un paiement – chèque 15,00 \$ par effet
- Opposition à un paiement – débit préautorisé 15,00 \$ par effet

Chèques ou traites tirés sur un autre établissement financier aux fins de recouvrement –

Lorsque vous déposez un chèque ou une traite tiré sur un autre établissement financier, il se peut que nous devions recouvrer les fonds auprès de l'autre établissement financier avant de les verser dans votre compte.

- Recouvrement – chèques tirés sur un établissement au Canada 25,00 \$ par demande
- Recouvrement – chèques tirés sur un établissement à l'étranger
 - Dépôts équivalant à moins de 20 000 \$CA 30,00 \$ par demande
 - Dépôts équivalant à un montant entre 20 000 \$CA et 75 000 \$CA 75,00 \$ par demande
 - Dépôts équivalant à plus de 75 000 \$CA 150,00 \$ par demande

Avant de créditer le montant dans votre compte, nous déduisons nos frais du montant net que nous recevons de l'autre banque. Les autres banques pourraient débiter des frais.

Frais pour les particuliers qui ne font pas affaire avec la HSBC¹³

- Frais supplémentaires au guichet automatique 3,00 \$ par retrait
- Certification d'un chèque 15,00 \$ par effet

Opérations de change

- Dépôt de chèque en devise 2,50 \$ plus les frais de change
- Chèque de rente de retraite en devise pour dépôt Frais de change seulement
- Les chèques en devises autres que le dollar CA ou US sont traités comme des effets envoyés en recouvrement. Veuillez consulter les frais s'appliquant aux effets envoyés en recouvrement.

Comptes inactifs

Votre compte devient inactif si vous n'effectuez aucune opération pendant un an. Nous continuons de débiter les frais de gestion habituels dans les comptes inactifs, en plus des frais annuels associés à chaque compte inactif, jusqu'à ce que votre solde soit inférieur ou égal à zéro.

- Frais annuels associés à un compte inactif 30,00 \$

Virement INTERAC

- Virement INTERAC^{MD2} Aucuns frais
 - Des frais d'opération dans le compte pourraient aussi s'appliquer.
 - Les frais d'opération dans le compte (s'il y a lieu) ne sont pas remboursables, même si le virement est annulé, échoue, expire ou est refusé.

Services internationaux

- Retraits d'urgence (aussi appelés «encaissements») 20,00 \$US par demande
- Ouverture d'un compte à l'étranger. 200,00 \$ par demande

Protection en cas de découvert ou marge de crédit

Une protection en cas de découvert ou une marge de crédit peut être ajoutée dans les comptes-chèques en dollars canadiens si nous approuvons votre demande de crédit. Elle couvre les opérations jusqu'à concurrence de la limite de crédit approuvée. Nous pourrions refuser les opérations qui entraînent le dépassement de la limite de crédit de votre compte et vous pourriez devoir payer les frais et les intérêts décrits à la section «Effets retournés pour manque de fonds et découverts non autorisés».

- Limite de crédit de 4 999,99 \$ ou moins. Frais mensuels de 5,00 \$ plus les intérêts si le compte est à découvert pendant le cycle de relevé mensuel
- Limite de crédit de 5 000,00 \$ ou plus Intérêts seulement si le compte est à découvert pendant le cycle de relevé mensuel

Effets retournés pour manque de fonds et découverts non autorisés

Ces frais sont débités lorsque vous effectuez un paiement de votre compte (p. ex. chèques, paiements préautorisés) mais qu'il n'y a pas assez de fonds pour les couvrir :

- Effets retournés pour manque de fonds dans votre compte. 45,00 \$ par effet
- Inscription préalable (paiement fait à notre discrétion causant un découvert non autorisé) . 5,00 \$ par effet[†]
[†]Plus des intérêts de 21 % par année pour les découverts non autorisés dépassant votre limite de crédit, calculés sur le solde quotidien à la fermeture et composés mensuellement à la date d'échéance de votre relevé.

Chèques et traites bancaires déposés dans votre compte, puis retournés 7,00 \$ par effet

Coffres¹⁴

Frais annuels de licence d'utilisation*

- Grandeur A – 1,5 po x 5 po 50,00 \$ plus les taxes
- Grandeur B – 2,5 po x 5 po ou 3,25 po x 5 po 65,00 \$ plus les taxes
- Grandeur C – 2,5 po x 10 po ou 5 po x 5 po 125,00 \$ plus les taxes
- Grandeur D – 5 po x 10,4 po 225,00 \$ plus les taxes
- Grandeur E – 10 po x 10,4 po. 300,00 \$ plus les taxes
- Grandeur F – 10 po x 16 po 450,00 \$ plus les taxes

Coffre¹⁴ – Frais de facturation annuels

- Débit préautorisé dans un compte de la HSBC Aucuns frais
- Paiement en retard 21,40 \$ par année plus les taxes

* Dans le cas d'un nouveau coffre, les frais annuels sont calculés au prorata pour le reste de la première année civile. Les années suivantes, les frais annuels de licence d'utilisation seront débités le 22 janvier de chaque année.

Clé(s) perdue(s)

- Remplacement d'une clé (1 clé perdue) 28,00 \$ plus les taxes
- Remplacement d'une serrure (2 clés perdues) – jours de semaine 175,00 \$ plus les taxes
- Remplacement d'une serrure (2 clés perdues) – jours de fin de semaine. 348,00 \$ plus les taxes

Recherche et copie de documents

- Dans les 60 jours après l'opération 5,00 \$ par document plus les taxes
- Plus de 60 jours après l'opération 30 \$ l'heure plus les taxes¹²

Frais pour les opérations effectuées par l'entremise de HSBCnet

Si vous avez accès à vos comptes personnels dans HSBCnet (notre plateforme des services bancaires en ligne pour les entreprises), les opérations suivantes effectuées dans votre compte personnel dans HSBCnet sont sans frais :

- Transferts télégraphiques sortants
- Oppositions à des paiements

Transferts télégraphiques et services liés

Transferts télégraphiques sortants

À partir d'une succursale de la HSBC au Canada

- Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent
- De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent
- Plus de 30 000 \$CA ou l'équivalent

Par l'entremise des services bancaires en ligne

- Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent
- De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent
- Plus de 30 000 \$ jusqu'à 150 000 \$CA ou l'équivalent
- Plus de 150 000 \$CA ou l'équivalent

Réception d'un transfert télégraphique

- Peu importe la valeur

Annulation, rappel ou recherche

- Moins de 30 jours après la date du transfert
- Entre 30 et 90 jours civils après la date du transfert
- Entre 91 jours civils et 2 ans après la date du transfert
- Plus de 2 ans après le transfert

Devise du compte	Autre devise*
	* Le taux de change de la HSBC s'applique.
55 \$ par transfert	Aucuns frais
	55 \$ par transfert
	90 \$ par transfert
40 \$ par transfert	Aucuns frais
	40 \$ par transfert
	60 \$ par transfert
Non offert en ligne, rendez-vous dans une succursale de la HSBC	
15 \$ par transfert	
Aucuns frais	
30 \$ par demande	
80 \$ par demande	
155 \$ par demande	

Lorsque vous envoyez des transferts télégraphiques, les autres banques qui traitent ou reçoivent les fonds pourraient aussi exiger des frais, incluant des frais de change, même si le transfert est refusé ou retourné.

5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus						
Comptes-chèques ⁴	Frais mensuels	Façon d'annuler les frais mensuels	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Performance (anciennement Performance Extra) Dollar CA, dollar US	2,00 \$ par compte	Ne s'applique pas	Nombre illimité de retraits et de débits ¹⁵	Aucuns frais	Frais de carte de débit ⁷ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Chèques personnalisés Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés en ligne ou papier Livrets Relevés en ligne ou papier	1,50 \$ ⁶ 5,00 \$ ⁷ Frais variables ⁹ Aucuns frais 2,50 \$ par mois Aucuns frais Aucuns frais
Performance (option frais d'activités) Dollar CA, dollar US	3,00 \$ par compte	Conserver un solde minimal de 1 000 \$ pendant l'ensemble du cycle de relevé mensuel	Retraits et débits ¹⁵	1,00 \$	Frais de carte de débit ⁷ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Chèques personnalisés Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés en ligne ou papier Livrets Relevés en ligne ou papier	1,50 \$ ⁶ 5,00 \$ ⁷ Frais variables ⁹ Aucuns frais 2,50 \$ par mois Aucuns frais Aucuns frais

⁷ Les frais liés à la carte de débit diffèrent d'un type de compte à l'autre. Les rabais sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques sont offerts seulement lorsque vous faites un retrait au guichet automatique à partir d'un compte-chèques HSBC Premier, d'un compte-chèques HSBC Advance ou d'un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert). Le compte doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.

5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus (suite)						
Comptes-chèques ⁴	Frais mensuels	Façon d'annuler les frais mensuels	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Compte-chèques Performance régulier Dollar CA, dollar US	7,95 \$ par compte	Conserver un solde minimal de 2 000 \$ pendant l'ensemble du cycle de relevé mensuel	40 opérations (retraits et débits ¹⁵) par cycle de relevé mensuel	Aucuns frais	Frais de carte de débit ⁷ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Chèques personnalisés Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés en ligne ou papier Livrets Relevés en ligne Relevés papier	1,50 \$ ⁶
			Chaque opération supplémentaire (retrait ou débit ¹⁵) qui dépasse le nombre d'opérations sans frais permis	1,00 \$		5,00 \$ ⁷
Compte-chèques Performance pour étudiant Dollar CA seulement	3,97 \$ par compte	Conserver un solde minimal de 2 000 \$ pendant l'ensemble du cycle de relevé mensuel				Frais variables ⁹ Aucuns frais 2,50 \$ par mois Non offerts Aucuns frais 2,00 \$ par relevé, par mois (aucuns frais pour les comptes pour étudiants et pour les ensembles en \$US)
Ensemble Performance 60 Dollar CA, dollar US	Aucuns frais	Ne s'applique pas	16 opérations (retraits et débits ¹⁵) par cycle de relevé mensuel	Aucuns frais	Frais de carte de débit ⁷ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Chèques personnalisés Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés en ligne ou papier Livrets Relevés en ligne ou papier	1,50 \$ ⁶ 5,00 \$ ⁷ Frais variables ⁹ Aucuns frais Aucuns frais Non offerts Aucuns frais

⁷ Les frais liés à la carte de débit diffèrent d'un type de compte à l'autre. Les rabais sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques sont offerts seulement lorsque vous faites un retrait au guichet automatique à partir d'un compte-chèques HSBC Premier, d'un compte-chèques HSBC Advance ou d'un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert). Le compte doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.

5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus (suite)			
Comptes d'épargne ⁸	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements
Compte d'épargne-placement Dollar CA	Retraits et débits ¹⁵	1,00 \$	Frais de carte de débit ⁷ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Livrets Relevés en ligne Relevés papier
	Transferts vers des comptes de dépôt de la HSBC (en dollars CA) détenus par le même client par l'entremise des services bancaires en ligne ou des services bancaires mobiles de la HSBC Transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier Nous annulons les frais d'opération dans le compte si vous conservez un solde minimal de 5 000 \$.	Aucuns frais Non permis	
Compte d'épargne régulier Dollar CA	Retraits et débits ¹⁵	1,00 \$	Frais de carte de débit ⁷ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Livrets Relevés en ligne Relevés papier
	Transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier	Non permis	

⁷ Les frais liés à la carte de débit diffèrent d'un type de compte à l'autre. Les rabais sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques sont offerts seulement lorsque vous faites un retrait au guichet automatique à partir d'un compte-chèques HSBC Premier, d'un compte-chèques HSBC Advance ou d'un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert). Le compte doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.

5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus (suite)				
Comptes d'épargne ⁹	Frais d'opération dans le compte ⁵ Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Compte d'épargne jeunesse HSBC Premier Dollar CA	Retraits et débits ¹⁵ Transferts à un autre client de la HSBC <ul style="list-style-type: none"> Compte d'épargne jeunesse HSBC Premier Compte d'épargne HSBC Advance CELI HSBC Advance 	Aucuns frais	Frais de carte de débit ⁷ pour les retraits <ul style="list-style-type: none"> Compte d'épargne HSBC Advance et CELI HSBC Advance : Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD1}) Compte d'épargne jeunesse HSBC Premier : Aux guichets automatiques au Canada, nombre illimité de rabais⁷ (2,00 \$ par opération) sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada Transferts (complets ou partiels) d'un compte CELI HSBC Advance à un autre établissement financier. Relevés en ligne ou papier Livrets	
Compte d'épargne HSBC Advance Dollar CA		Aucuns frais		1,50 \$ ⁶
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)¹⁰ HSBC Advance Dollar CA		Aucuns frais Aucuns frais Non offert		Aucuns frais de la Banque HSBC Canada ⁶ 5,00 \$ ⁷
Compte d'épargne en devise	Retraits et débits ¹⁵ : <ul style="list-style-type: none"> Comptes en livres sterling Comptes en euros Comptes en yens Comptes en francs suisses Comptes en dollars américains Transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier	0,60 £ (GBP) 0,75 € (EUR) 120 ¥ (JPY) 1,20 Fr. (CHF) 1,00 \$ (USD) Non permis	Les opérations dans les comptes en devises ne sont pas offertes aux guichets automatiques ou par débit sur le réseau Interac ^{MD2} . Relevés en ligne ou papier Livrets Nous ne conservons pas de billets dans toutes les devises à toutes les succursales. Nous pourrions imposer un montant minimal pour le dépôt et le retrait. Pour en savoir plus, communiquez avec votre succursale.	

⁷ Les frais liés à la carte de débit diffèrent d'un type de compte à l'autre. Les rabais sur les frais supplémentaires que vous payez aux autres banques sont offerts seulement lorsque vous faites un retrait au guichet automatique à partir d'un compte-chèques HSBC Premier, d'un compte-chèques HSBC Advance ou d'un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert). Le compte doit être lié à votre carte de débit à titre de compte principal si vous voulez y accéder à partir d'un guichet automatique d'une autre banque.

6. Notre politique sur la retenue de fonds

Nous pourrions retenir vos dépôts en tout ou en partie

Lorsque vous déposez un chèque, une traite, un mandat ou un autre instrument monétaire («chèque») dans votre compte de particulier à une succursale, au guichet automatique («GA»), par le service de dépôt mobile de chèque ou par une autre méthode, vous avez accès immédiatement au plus à la première tranche de 100 \$. Nous pourrions retenir le reste du montant en tout ou en partie. Ainsi, vous pourriez être incapable d'utiliser immédiatement les fonds que vous avez déposés. Vous ne pouvez pas retirer les fonds que nous retenons, et nous n'utiliserons pas ces fonds pour payer des chèques ou des débits préautorisés avant la fin de la période de retenue.

Le montant que nous retenons est différent pour chaque client

Lorsque nous déterminons le montant de la retenue pour chaque client, nous tenons compte de facteurs comme la durée de votre relation client avec la HSBC, votre cote de crédit et le montant des fonds que vous détenez dans vos comptes à la HSBC. Nous prenons aussi notre décision selon le type de chèque que vous déposez et sa provenance. Nous pourrions revoir et rajuster les limites de retenue sur vos dépôts de temps à autre.

Libération de vos fonds

Nous libérons les fonds que vous déposez dans les meilleurs délais raisonnables. Nous libérons vos fonds selon les périodes de retenue indiquées dans le tableau ci-dessous, si le chèque que vous déposez dans votre compte respectent les exigences suivantes :

- Le chèque est en dollars canadiens et tiré d'un compte dans une succursale d'un établissement financier situé au Canada.
- Nos systèmes sont capables de lire le chèque, c'est-à-dire qu'il est en format papier, qu'il est codé à l'encre magnétique et qu'il n'est ni endommagé ni déchiré.
- Vous faites un dépôt dans un compte pour lequel il n'existe aucun motif raisonnable de croire qu'il servira à des activités illégales ou frauduleuses ni d'autres indicateurs d'opérations douteuses, incluant celles que nous devons déclarer selon la loi.
- Vous faites un dépôt dans un compte ouvert depuis plus de 90 jours.
- Le chèque est fait au nom du titulaire du compte et n'a pas été endossé plus d'une fois.
- Le chèque est déposé dans les six mois suivant la date d'émission.

Les périodes de retenue maximales indiquées dans le tableau ci-dessous s'appliquent aux dépôts effectués dans vos comptes de particuliers.

Méthode de dépôt	Montant du dépôt	Période de retenue maximale*	Accès à la première tranche de 100 \$
En succursale auprès d'un employé de la HSBC	Tout montant	4 jours ouvrables	Immédiatement
Au guichet automatique, par le service de dépôt mobile de chèque ou autre méthode	Tout montant	4 jours ouvrables	Immédiatement**

* La période de retenue maximale ne comprend pas le jour où vous déposez le chèque. La date de dépôt pour les dépôts effectués après 21 h (HE) / 18 h (HP) pourrait être le jour ouvrable suivant. Le samedi, le dimanche et les jours de congé férié ne comptent pas pour des jours ouvrables.

** Si vous avez plus d'un chèque à déposer à un GA et que vous souhaitez accéder à la première tranche de 100 \$ pour chaque chèque, vous devez les déposer séparément.

Prenez note des points suivants à propos de notre politique sur la retenue de fonds pour les chèques de particulier :

- Les dépôts aux guichets automatiques sont traités de la même façon, qu'ils soient en argent, en chèques ou autre type de paiement. Notre politique sur la retenue de fonds s'applique à tous les dépôts effectués à un guichet automatique.
- Nous retenons les fonds sur les chèques qui ne respectent pas les exigences ci-dessus pour un maximum de 30 jours ouvrables. Nous pourrions imposer une retenue de fonds sur les chèques plus longtemps que la période initiale maximale si nous ne recevons pas le paiement de l'établissement financier sur lequel le chèque a été tiré.
- Nous pouvons imposer une retenue d'une durée plus longue que ce qui est indiqué dans le tableau ci-dessus si nous devons enquêter sur un chèque.
- Nous pourrions ne pas pouvoir vous donner immédiatement accès à la première tranche de 100 \$ d'un chèque et/ou nous pourrions exiger une retenue sur les fonds déposés plus longue que ce qui est indiqué dans le tableau ci-dessus en raison d'une situation indépendante de notre volonté, comme une panne de système, une erreur de communication entre les systèmes ou une catastrophe naturelle.

7. Nous joindre

Des questions?

Nous voulons que vous compreniez nos comptes et nos services et trouviez l'option qui convient le mieux à vos besoins en services bancaires et en gestion de patrimoine. Si vous avez des questions ou des préoccupations, communiquez avec nous :

- en vous rendant à une succursale de la Banque HSBC Canada;
- en composant le 1-888-310-HSBC (4722);
- en vous rendant sur le site www.hsbc.ca.

Plaintes

Si vous voulez déposer une plainte au sujet de nos frais, vous trouverez des renseignements sur la façon dont nous transmettons nos commentaires et traitons les plaintes dans la brochure *Pour répondre à vos plaintes* que vous pouvez consulter en ligne au www.hsbc.ca/plaintes ou obtenir dans les succursales de la HSBC au Canada.

¹ Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc. est une filiale en propriété directe de Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée («GGAC») et une filiale en propriété indirecte de la Banque HSBC Canada, et elle offre ses services dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. GGAC est une filiale en propriété exclusive, mais une entité distincte, de la Banque HSBC Canada et elle offre ses services dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les services offerts par Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc. ne sont pas garantis ou couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Banque HSBC Canada, ni aucun autre fonds de protection des épargnants ou organisme d'assurance-dépôts.

² InvestDirect HSBC est une division de Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., une filiale en propriété exclusive, mais une entité distincte, de la Banque HSBC Canada. Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. Les services offerts par InvestDirect HSBC ne sont pas garantis ou couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Banque HSBC Canada, ni aucun autre fonds de protection des épargnants ou organisme d'assurance-dépôts.

³ Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc. est une filiale, mais une entité distincte, de la Banque HSBC Canada et elle offre ses services dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les services offerts par Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc. ne sont pas garantis ou couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Banque HSBC Canada ni aucun autre fonds de protection des épargnants ou organisme d'assurance-dépôts.

⁴ Aucuns frais d'opération ne sont exigés, à partir de nos comptes-chèques en dollars canadiens, pour transférer des fonds dans des produits de placement de la HSBC en dollars canadiens, incluant des comptes REER, des placements à terme, des CELI, des fonds communs de placement et des portefeuilles gérés. Vous ne pouvez pas accéder aux comptes en dollars US aux guichets automatiques ou par débit sur le réseau Interac^{MD2}.

⁵ Avant d'effectuer des opérations à un guichet automatique ou avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques ou les services bancaires mobiles, consultez la section «Frais supplémentaires», car nous pourrions ne pas vous aviser de ces frais avant l'opération (par exemple, les transferts télégraphiques).

⁶ Nous débitons des frais de carte de débit en plus des frais d'opération, s'il y a lieu. Les autres banques pourraient exiger des frais supplémentaires d'utilisation des guichets automatiques. Les clients ayant un compte-chèques HSBC Premier, un compte-chèques HSBC Advance ou un compte d'épargne jeunesse HSBC Premier (plus offert) profitent d'un rabais sur leurs frais de gestion, comme il est indiqué aux pages 3, 5 et 16 de cette déclaration.

⁷ Nous débitons des frais de carte de débit en plus des frais d'opération, s'il y a lieu. Les autres banques, y compris les entités de la HSBC, pourraient exiger des frais supplémentaires d'utilisation des guichets automatiques.

⁸ Les comptes d'épargne peuvent rapporter des intérêts. Nous les calculons quotidiennement et les versons mensuellement. Pour connaître nos taux en vigueur, visitez le www.hsbc.ca. Vous ne pouvez faire aucun chèque à partir de ces comptes. Pour les comptes avec relevés, nous versons les intérêts et débitons les frais de gestion selon la date du cycle mensuel. Aucuns frais d'opération ne sont débités, à partir de nos comptes d'épargne en dollars canadiens, lorsque vous transférez des fonds dans des produits de placement de la HSBC en dollars canadiens, incluant des comptes REER, des placements à terme, des CELI, des fonds communs de placement et des portefeuilles gérés.

⁹ Les chèques personnalisés se commandent en succursale ou par téléphone. Les prix varient selon le modèle et la quantité commandés. Si votre compte inclut des chèques personnalisés sans frais, nous déciderons du modèle et de la quantité de chèques que nous vous donnons.

¹⁰ Vous avez la responsabilité de respecter les règles concernant les régimes enregistrés de l'Agence du revenu du Canada. Nous imposons des retenues d'impôt sur les retraits des REER et des FERR, comme la loi l'exige. Pour en savoir plus sur les comptes enregistrés, communiquez avec votre conseiller fiscal ou avec l'Agence du revenu du Canada.

¹¹ Nous annulons les frais de fermeture des comptes ouverts par les services bancaires téléphoniques et fermés dans un délai de 14 jours.

¹² Les frais que nous facturons à un taux horaire sont établis en fonction du temps réellement consacré à traiter la demande.

¹³ Nous avons le droit de refuser de servir une personne qui n'est pas cliente de la HSBC, sauf dans les cas décrits dans la brochure «Règlement sur l'accès aux services bancaires de base» (que l'on peut obtenir dans toute succursale).

¹⁴ Sous réserve des disponibilités. Toutes les succursales n'offrent pas des coffres, et, lorsqu'elles en offrent, tous les formats de coffre ne sont pas nécessairement offerts. Nous offrons seulement nos services de coffre, incluant un accès à votre coffre et le remplacement de la clé ou de la serrure, pendant les heures d'ouverture normales de la succursale. Les heures d'ouverture des succursales varient selon l'endroit et se trouvent au www.hsbc.ca.

¹⁵ Les débits comprennent toutes les opérations qui entraînent une diminution du solde du compte, comme les paiements de facture, la compensation des chèques, l'émission de traites bancaires, les achats par carte de débit aux points de vente, les paiements préautorisés, les paiements, les transferts télégraphiques et les transferts vers d'autres comptes par l'entremise des services bancaires en ligne ou mobiles de la HSBC, des guichets automatiques de la HSBC, des services bancaires téléphoniques, des succursales de la Banque HSBC Canada et de tout autre canal accepté par la HSBC.

^{MD1} THE EXCHANGE est une marque déposée de Fiserv Inc., utilisée au Canada sous licence accordée par la société de services Ficanex SARL.

^{MD2} Virement *Interac* est une marque déposée d'Interac Inc. Utilisée sous licence.

Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers

Déclaration de renseignements

Date d'entrée en vigueur :
18 mai 2019